

Paris, le 25 février 2022

NOTE AUX RÉDACTIONS

Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
se rendra à l'Institut Régional d'Administration de Lille

le mardi 1er mars 2022

Attractivité et égalité des chances dans la fonction publique

Pour que la fonction publique redevienne le moteur de notre ascenseur social républicain, le **Président de la République a annoncé à l'Institut régional d'administration (IRA) de Nantes, le 11 février 2021, des mesures concrètes pour accompagner les talents de notre République et les accompagner vers les concours de la haute fonction publique, par la création du programme Talents du service public, piloté par la ministre de la transformation et de la fonction publiques. Ces mesures prennent tout leur sens dans la réforme voulue par le Président et conduite par Amélie de Montchalin, dans le sens d'une haute fonction publique plus ouverte et plus accessible.**

1 500 étudiants ont intégré une Prépas Talents du service public dès Septembre 2021 dans toute la France pour devenir les hauts fonctionnaires de demain, à l'image de la diversité sociale et territoriale de notre pays.

Amélie DE MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, se rendra à l'IRA de Lille **mardi 1^{er} mars 2022 pour échanger avec la première promotion de la Prépa Talents de l'IRA de Lille, recueillir leurs retours d'expériences, et leurs témoignages sur l'attractivité de la fonction publique et sur le dispositif Talents du service public.**

Déroulé prévisionnel :

16h Echanges avec les étudiants de l'IRA de Lille

Mot d'accueil de la directrice de l'IRA de Lille

Intervention de Madame la ministre

Table ronde « Mon parcours – Pourquoi la fonction publique et l'IRA ? » avec des témoignages d'élèves.

Table ronde « Prépa talents : levier de réussite et de promotion »

Lieu : Institut Régional d'Administration de Lille, 49 rue Jean Jaurès, Lille

Ouvert à la presse

17h40 Micro tendu

Merci de bien vouloir vous accréditer à l'adresse suivante :

pref-communication@nord.gouv.fr

Port du masque obligatoire